



RAPPORT

d'activité

Mai 2020



EXERCICE 2019



Rétrospective

Au front contre les initiatives phytos

Grégoire Nappey, Prométerre



Prométerre a pris très tôt la mesure de l'enjeu et s'est affichée en 2019 comme le fer de lance romand de la précampagne contre les deux initiatives sur les produits phytosanitaires.

«Nous protégeons ce que nous aimons»: ce slogan, divulgué en avril 2019, est devenu familier au fil des mois pour tous les professionnels de la terre, dans le canton de Vaud et partout en Suisse. Il est le fil rouge d'une campagne d'information déployée à l'échelle nationale et basée sur le site Agriculture-durable.ch. Ce travail d'information et de vulgarisation a pour but de présenter et d'expliquer les pratiques agricoles à un grand public, en particulier urbain, trop souvent ignorant des réalités contemporaines du monde paysan.

Pourquoi est-ce important?

Deux initiatives fédérales, sur lesquelles le peuple votera en 2021, visent, chacune à leur manière, à la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'agriculture suisse. L'une, intitulée «Pour une eau potable propre et une alimentation saine», interdirait l'octroi des paiements directs aux exploitations utilisant ces produits, y compris naturels. Seraient également privés de ressources financières fédérales les éleveurs qui utiliseraient du fourrage non issu de l'exploitation et des antibiotiques à titre prophylactique. Ce texte, extrêmement dangereux, priverait l'agriculture suisse, y compris biologique, des moyens indispensables pour prévenir les risques liés aux ravageurs ou aux maladies. Il engendrerait une

baisse de la production alimentaire et, en compensation, un recours très important aux importations, ce qui mettrait en péril la sécurité alimentaire du pays. Ce déséquilibre sur le marché serait encore pire avec la seconde initiative, «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse», qui interdirait l'usage de ces produits dans l'agriculture, la transformation de produits alimentaires et l'entretien du paysage.

Le risque est donc immense pour l'agriculture suisse, déjà sous forte pression économique, administrative et réglementaire. De surcroît, elle se montre bien consciente de ses responsabilités dans un monde où le souci environnemental est devenu central. Dans ce contexte, les paysans n'ont pas attendu ces échéances politiques pour œuvrer à l'évolution de leurs pratiques. C'est précisément ce travail que la campagne Agriculture-durable.ch — «Nous protégeons ce que nous aimons» cherche à mettre en valeur, en se reposant sur des faits, sur ce que l'on peut observer dans les fermes et dans les champs.

Prométerre, au cœur du travail de communication

Dès 2018, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre a pris la mesure de l'enjeu et créé un poste de travail pour diriger cette campagne, dont le



© G. NAPPEY/PROMETERRE

Tournage de «La Minute durable» chez Jean-Sam Marmillod, dans le Pays-d'Enhaut. Ces vidéos, bien suivies sur Facebook, permettent de vulgariser des pratiques agricoles contemporaines.

cahier des charges s'est rapidement élargi du canton de Vaud à l'ensemble de la Suisse romande, en étroite collaboration avec Agora, Prométerre et l'organisation romande participent notamment à tous les travaux menés à l'échelle nationale par l'Union suisse de paysans (USP) autour de la lutte contre ces deux initiatives. Ainsi, les contenus imaginés avec l'organisation faitière sont adaptés au public romand aussi souvent que nécessaire. Dans le même esprit a commencé la préparation de la campagne de votation elle-même, qui se déroulera durant les deux à trois mois précédant le scrutin. Jusque-là, on parle d'une pré-

campagne qui ne consiste pas à argumenter frontalement contre les deux textes, mais à informer la population.

Ce qui a été fait

Un important matériel de communication a été préparé et distribué aux professionnels de la terre tout au long de l'année: panneaux à afficher dans les exploitations et prospectus vulgarisant tous les thèmes de la protection des plantes, du bien-être animal et de l'affouragement. Une pancarte consacrée à la vigne a également été créée par Prométerre et diffusée en Suisse romande au moment des vendanges. Dépliants et publications plus détaillés, conçus comme des vadémécums pour les exploitant-e-s confronté-e-s aux questions du public, sont également à disposition.

Sur le front digital, le site internet www.agriculture-durable.ch réside au cœur du dispositif, mais c'est la page Facebook éponyme qui s'est imposée comme lieu de débat entre agriculteurs et population. Forte de 3'000 fans en fin d'année, elle propose plusieurs fois par semaine des publications d'information et de vulgarisation sur les pratiques agricoles. Par-

EDITO



Répondre aux exigences sociétales

Claude Baehler, Président

A l'heure d'écrire ces lignes, notre planète connaît une crise sanitaire historique, dont on ne discerne pas encore l'entier des conséquences, ni l'évolution précise. Depuis le mois de mars, le Covid-19 engendre un ralentissement général, voire la mise à l'arrêt total de nombreuses branches économiques et administratives suisses. Je souhaite saisir l'opportunité de cette tribune pour saluer les efforts des corps de métier qui s'activent sans compter, malgré la menace du coronavirus: les fonctions de la santé, des médias, de la logistique, de l'alimentaire. Cela concerne évidemment aussi tous les métiers de la terre qui produisent, au quotidien, la matière première indispensable pour se nourrir.

Cette crise mondiale, aussi pénible et difficile soit-elle, porte au moins le mérite de mettre en lumière la nécessité de maintenir une production locale, de qualité et suffisante, pour que nos ressources alimentaires ne dépendent pas majoritairement de l'étranger. Cette situation a d'ailleurs poussé de nombreux consommateurs à (re)trouver le chemin des marchés à la ferme ou des points de vente directe, qui connaissent un boom sans précédent. J'aimerais à ce titre relever l'ingéniosité de bon nombre de producteurs qui ont su s'adapter rapidement et développer des lieux de ravitaillement bien achalandés pour favoriser les circuits très courts.

Ingéniosité et réactivité, voilà d'ailleurs deux forces incontournables des paysans: depuis longtemps, ils ne ménagent pas leurs efforts pour améliorer leur compétitivité, augmenter la quantité de calories produites, tout en répondant aux volontés sociétales et politiques toujours plus pointues. Ainsi, l'agriculture, avec l'aide de la recherche et de la vulgarisation, continue sans cesse à améliorer ses prestations en faveur de tous, tout en limitant son impact sur l'écosystème.

Il s'agit de persévérer et de raconter nos bonnes pratiques agricoles

Cette évolution, qui s'inscrit dans la durabilité, se voit complexifiée par les contraintes politiques et économiques ou par le changement climatique. Pour accompagner les paysan-ne-s vaudois-es, Prométerre a poursuivi, elle aussi, son développement en 2019. Communication renforcée, vulgarisation renouvelée, produits d'assurance diversifiés: l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre offre à ses membres de multiples services, afin que chacun y trouve un soutien complet dans la conduite de son exploitation. En tant qu'employeur, Prométerre s'engage aussi pour que ses collaborateurs lui demeurent fidèles et motivés à servir avec dynamisme et convivialité les métiers de la terre.

Les années à venir contiennent de grands enjeux pour l'agriculture. Entre la PA22+ et la menace des initiatives phytos, les agriculteurs ne maîtrisent pas tous les paradigmes qui viendront interférer avec leur pratique. Pour relever ces défis, Prométerre est et sera aux côtés de ses membres. Mais elle a aussi besoin de vous: la précampagne va perdurer jusqu'en 2021, et il s'agit de persévérer et de raconter nos bonnes pratiques agricoles. Seul un dialogue sans fard permettra de maintenir la confiance de nos concitoyens, leur permettant de comprendre pourquoi les initiatives, par trop extrêmes, doivent être rejetées. Il en va de l'avenir de l'alimentation, saine et locale, de tous les citoyens suisses.



Campagne d'affichage dans les centres urbains, à la fin de l'année 2019.



Panneaux didactiques en bord de culture.

© M. DARBELAYDR

Rétrospective 2019 en images

Les activités menées par Prométerre et ses filiales ont été riches l'an passé. Tour d'horizon non-exhaustif en photos.

Swiss Expo en janvier, journée Grandes cultures en mai, Portes ouvertes à la ferme en juin, Fête des vigneron en juillet-août, Comptoir helvétique en septembre, dixième Salon des alpages et Swiss no-till en octobre, marchés de Noël en décembre... Les manifestations à l'intention des

professionnels et du grand public ont rythmé la vie des différentes filiales de Prométerre de manière soutenue, l'an passé. Les collaborateurs, eux, garderont longtemps en tête le témoignage du Professeur de cardiologie pédiatrique du CHUV, René Prêtre, venu donner une conférence dans le cadre du séminaire annuel interne de l'Association. Ce fils d'agriculteur jurassien a ému son auditoire, réuni à Mézières, et témoigné de beaucoup d'attention lors de la séance de dédicaces. (CROC)



Initiation à la recherche de bétail à l'aide d'un drone, lors du rallye annuel de Prométerre, en juin. L'occasion pour les collaborateurs des différentes filiales de resserrer les liens.



Événement marquant de la vulgarisation agricole en 2019, la journée Swiss-no-Till à Bavois, le 2 octobre 2019. Cette manifestation a également marqué la clôture du projet Sol Vaud. Près de 700 agriculteurs s'y sont rendus. La journée a connu divers temps forts, avec notamment les conférences de Konrad Schreiber, directeur de l'Institut de l'Agriculture Durable (IAD) en France



Chaque année au début de septembre, la direction réunit tous les collaborateurs de Prométerre pour le séminaire interne, dont le but est notamment de présenter les dossiers de défense professionnelle et de renforcer l'esprit d'équipe. Un conférencier y participe également. En 2019, c'est le Professeur René Prêtre qui a répondu à l'invitation de Prométerre. Une intervention marquante.



Étape incontournable de la Fête des Vignerons, le restaurant En Terre Vaudoise a régalé les papilles de plus de 55'000 visiteurs et écoulé pas moins de 13'250 tranches de gâteau à la crème.



Les enfants des collaborateurs plongent dans les arcanes de Prométerre lors de la journée «Oser tous les métiers».



En janvier, Prométerre est allée à la rencontre de ses membres, à Swiss Expo.



La journée Grandes cultures, le 29 mai à Grange-Verney, a permis aux paysans de découvrir les résultats des essais menés par Proconseil quant à la réduction des produits de traitement des plantes. Plusieurs journalistes, ainsi que des députés, y ont aussi participé.

En bref

Politique agricole dès 2022

La mise en consultation du projet PA22+ a permis à la défense professionnelle vaudoise de se positionner quant à l'avenir de la politique agricole. De nombreuses critiques ont été exprimées (modifications des conditions-cadre du marché et leur insuffisance pour assurer un partage équitable de la valeur ajoutée au sein des filières notamment). Concernant les paiements directs, Prométerre a déploré un vain brassage des cartes contraire aux attentes de simplification et de stabilité du système, sans permettre de renforcer la rentabilité et la compétitivité de la production indigène. Ce sont surtout les complications supplémentaires qui ont été rejetées (formation minimale trop élevée, augmentation des exigences PER, stratégies régionales obligatoires, plan de promotion Biodiversité, nombreux et complexes programmes, etc.). Prométerre a aussi refusé plusieurs mesures comme le plafonnement général des contributions, la contribution à l'exploitation ou une couverture sociale minimale au sein de la famille administrée par le biais de la politique agricole. Enfin, l'ouverture proposée du droit foncier rural et l'affaiblissement du droit du bail à ferme agricole n'avaient pas été suffisamment réfléchis quant à leurs conséquences défavorables, voire contraires aux buts des lois concernées. (CHA)

PAC Venoge

Prométerre a organisé deux séances d'information locales afin que les propriétaires ruraux et exploitants agricoles puissent analyser les conséquences du nouveau plan d'affectation cantonal et de son règlement. L'Espace réservé aux eaux (ERE) - qui oblige à une exploitation herbagère extensive sur près de 100 ha - a parfois été délimité bien au-delà des minimaux exigés par l'Ordonnance sur la protection des eaux, au détriment des productions qui y sont pratiquées aujourd'hui sans impact négatif sur la rivière. Prométerre a déposé une opposition en tant qu'association, notamment en relation avec le règlement qui prévoit, pour l'irrigation,

des restrictions excessives de prélèvement dans les eaux souterraines des bassins versants de la Venoge et du Veyron. (CHA)

PAC Lavaux

L'Etat de Vaud a mis à l'enquête le plan d'affectation cantonal (PAC) prévu par la LLavaux et qui concerne exclusivement le territoire situé hors des zones à bâtir. Malgré les concertations préalables avec les milieux viticoles et agricoles, le règlement du PAC va trop loin en imposant le maintien absolu de la culture de la vigne dans toutes les zones viticoles mais en limitant drastiquement les possibilités d'améliorations de l'accès aux parcelles (murs épondes), ainsi qu'en interdisant d'installer des places sécurisées de lavage et de remplissage des pulvérisateurs hors de la zone constructible. Prométerre s'est opposée à ce PAC en rejetant la création injustifiée, hors du vignoble, de zones agricoles protégées imposant une exploitation extensive, sans lien avec les buts de protection de Lavaux. (CHA)

Un avenir plus engageant pour la betterave à sucre

Après les difficultés du transport ferroviaire de betteraves en 2018 ainsi qu'un recul du nombre de planteurs et de surfaces menaçant la filière du sucre en Suisse, Prométerre a appelé les Sucrieries à mieux communiquer avec les betteraviers. Les Vaudois, plus gros contingent national, sont confrontés à des difficultés agronomiques nouvelles et épuisantes. En plus d'un prix trop bas payé pour les racines, l'apparition de maladies et de ravageurs, simultanément à la réduction des possibilités d'interventions phytosanitaires, complique la conduite et la rentabilité de la culture des betteraves à sucre. Cette situation, qui oblige à regagner rapidement la confiance des producteurs, a amené la direction des Sucrieries à collaborer plus étroitement avec la Fédération suisse des betteraviers afin d'informer et d'écouter les planteurs, apportant davantage de transparence et de clarté sur les règles de la filière et sur la répartition de la valeur ajoutée sucrière. (CHA)

Département services & conseils

Appuis et mandats en augmentation



Le 10^e Salon des alpages, en octobre aux Diablerets, a marqué un temps fort pour le Département services et conseils de Prométerre: 4'000 visiteurs s'y sont rendus.

Stéphane Teuscher, chef du DSC



Réduction de l'utilisation des produits de traitement des plantes, fiscalité des entreprises ou restauration festive ont rythmé les activités des filiales du Département services et conseils en 2019. Bref tour d'horizon.

Le Département services et conseils (DSC) de Prométerre a pour principale mission de répondre aux besoins d'appuis des entreprises agricoles et viticoles vaudoises. Technique, gestion, expertise, promotion des produits et services de l'agriculture: voilà autant de domaines dans lesquels les filiales du DSC s'illustrent au quotidien.

Plusieurs faits notables ont ainsi marqué l'année 2019. La promotion des mesures de réduction de l'utilisation des produits de traitement pour assurer une production agricole durable (économiquement, écologiquement et socialement parlant) a constitué le fil rouge des activités techniques. La journée Swiss no-Till, organisée à Bavois, a présenté les moyens de lutte contre les herbes indésirables avec l'usage des plantes compagnes notamment. En octobre, le dixième Salon des alpages, aux Diablerets, a accueilli plus de 4'000 visiteurs qui ont pu découvrir l'agriculture de montagne, goûter aux produits locaux et suivre un grand cortège commémoratif pour ce jubilé.

Pour épauler les exploitants touchés (ou susceptibles de l'être)

par l'arrêt du Tribunal fédéral sur l'imposition des immeubles agricoles, Fidasol a mis les «bouchées doubles». Outre ses services classiques, la fiduciaire de Prométerre organise des séances d'information dans les campagnes et des conseils individualisés sont proposés sur demande.

Tout au long de la Fête des Vignerons, à Vevey, l'équipe du service traiteur de Proterroir a monté et exploité le restaurant «En Terre Vaudoise». Les sourires, la qualité de l'accueil et des produits locaux savoureusement élaborés qui y ont été servis ont propulsé notre restaurant à la quatrième place du top ten de la FeVi.

Estimapro a enregistré une augmentation significative des man-

ats traités et de son chiffre d'affaires - tout comme Proterroir. Sofia, malgré le contexte compliqué de baisse généralisée des taux, a réalisé une bonne année en matière de prêts octroyés et renouvelés.

Tâches multiples

Le Département services & conseils est constitué de onze filiales (office, SA ou Sàrl):

● Proconseil

Conseil d'entreprise (gestion et technique) - Formation et formation continue - Animation de groupes d'études - Accompagnement de projets

● Fidasol

Comptabilité et fiscalité des

personnes physiques liées à l'agriculture et à ses branches annexes

● Fiprom

Comptabilité et fiscalité des sociétés en relation directe ou indirecte avec l'agriculture - Révision de comptabilités de communes et de sociétés

● Estimapro

Estimation de la valeur de biens immobiliers et mobiliers - Expertises économiques et diverses

● Mandaterre

Prestations de conseil et mandats en relation avec l'environnement et la gestion de l'espace rural

● Sofia

Prêts hypothécaires à taux fixe et crédits-relais (Crédit-Fit)

● Proterroir

Mise en valeur des produits du terroir, notamment au travers de la marque Terre Vaudoise

● Formapro

Organisation des cours interentreprises (apprenti-e-s des métiers de la terre et de l'intendance)

● Sélection Vaud

Promotion et commercialisation de spécialités issues de l'agriculture vaudoise sur les marchés d'exportation

● Office de crédit agricole

Instruction des dossiers en vue de l'octroi de prêts FIA, FIR, aides au logement, demandes de contributions AF (constructions)

● Office Ecoprest

Coordination des contrôles dans les exploitations agricoles.

EN CHIFFRES

Proconseil

1376 dossiers de conseil individuel
203 séances de groupes d'études -
4'060 participants
7 événements particuliers -
6'000 participants env.
97 jours de cours de formation continue - 973 participants

Formapro

1'626 jours de cours interentreprises

Fidasol

1'541 bouclements comptables
2'546 déclarations d'impôt

2'473 contrôles de taxations définitives

Fiprom

251 mandats de révision, comptabilité et fiscalité

Estimapro

360 mandats d'estimations et d'expertises

Sofia

10,9 mio de crédits hypothécaires accordés pour...
11 mio renouvelés

Proterroir (Terre Vaudoise)

3,7 mio de CA (Service traiteur)
1,29 mio de CA (La Halle)

Département assurances

La mue vers la simplification a débuté

Patrick Torti, chef du DAS



Entre stabilisation et consolidation, 2019 aura été une année de transition, marquée notamment par l'enquête sur la couverture sociale des conjoint-e-s d'exploitant-e-s.

Intérêt supplémentaire pour les assurés de la Fondation rurale de prévoyance, travaux de simplification administrative, conjoint-e-s d'exploitant-e-s sous la loupe... L'année 2019 a été marquée par de nombreux points positifs et l'ouverture de grands chantiers, ainsi que par des marchés financiers

qui se sont particulièrement bien comportés. Le résultat des placements a ainsi affiché des performances très réjouissantes, qui ont permis de redonner de sérieuses couleurs aux différentes provisions financières, dont certaines avaient permis d'absorber les pertes subies en 2018. Ces réserves permettent d'aborder les périodes à venir avec sérénité.

L'essentiel au sein des unités

La Fondation rurale de prévoyance (FRP) travaille à devenir plus attractive encore. Lorsque les exercices le permettent, elle fait participer ses assurés aux bons résultats. Les bénéficiaires des placements 2019 lui ont donc non seulement permis de redonner de la substance à la provision pour fluctuation boursière, mais également d'accorder un intérêt de 3% sur le compte des assurés de la prévoyance (minimum légal, 1%). Développer l'attractivité signifie aussi tendre à simplifier la vie administrative des employeurs et des assurés: révision des processus de travail et vulgarisation accrue de la communication sont en cours. Une gestion plus simple, plus rapide, plus compréhensive s'avère être un gage de confiance et de paix sociale.

La Société d'assurance dommages (SAD) a vu l'encaissement des primes LAA rester stable par rapport à 2018. En matière de sinistres, malgré un message de prévention des accidents sans cesse répété (notamment via agriTOP), le nombre de cas annoncés et le versement des prestations sont malheureusement en augmentation. Sur le plan financier, la SAD enregistre toutefois un excellent exercice 2019, ce qui lui permet d'aborder l'avenir avec quiétude.

La Société rurale d'assurance de

protection juridique (SRPJ) a poursuivi ses efforts de prévention des litiges et de règlement amiable des différends juridiques. Le montant des primes encaissées croît, principalement grâce au contrat Agrisano qui connaît toujours plus d'assurés. Un nouveau contrat d'assurance, étendant l'activité de la SPRJ au Valais, a en outre été conclu. Tous ces éléments ont participé à l'absorption des frais de justice toujours plus élevés. Si le nombre de nouveaux dossiers est également en hausse, les cas externalisés sont, eux, en léger recul. L'équilibre financier de la société a été maintenu, permettant de conclure un bon exercice 2019.

Davantage d'allocations familiales

La Fédération rurale vaudoise (FRV) a versé des allocations familiales professionnelles et de naissance pour un peu plus de 3,3 millions en 2019, soit 330'000 francs de plus qu'en 2018. Cela s'explique par l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2018, de la Charte sociale agricole révisée, de même que par le versement d'un complément aux allocations familiales professionnelles aux foyers qui bénéficient des allocations familiales fédérales agricoles. La volonté du canton de Vaud et de la profession était de mettre ces familles au bénéfice de prestations au moins égales à celles qui reçoivent les allocations supérieures fondées sur la législation vaudoise sur les allocations familiales (LVLAfam), en raison d'activités accessoires extra-agricoles. Signalons déjà que cet écart se creusera encore en 2022, en raison de l'adaptation programmée des montants d'allocations familiales au sens de la LVLAfam. Un complément de même nature, dont le financement est assumé

par le Canton, a également été versé aux travailleurs agricoles.

L'intérêt porté au Pont AVS s'est poursuivi l'an dernier. Excellent instrument de prévoyance, qui permet notamment de planifier la remise harmonieuse du domaine, il compte 769 adhérents en fin d'exercice. Avec le jeu de ceux qui y adhèrent et ceux qui en sortent pour bénéficier des prestations, il ne reste que trois Ponts AVS disponibles à la fin de 2019.

Boom du dépannage

La FRV renouvelle chaque année son soutien au dépannage agricole et familial, prestation de Terrem-ploi. Selon le principe fixé par la loi sur l'agriculture vaudoise, l'Etat contribue à couvrir 50% des coûts, à concurrence d'un montant maximum de 450'000 francs.

Sur les derniers cinq ans, la demande en dépanneurs agricoles et en aides familiales n'a cessé de s'accroître. En 2019, les requêtes pour le dépannage agricole ont carrément explosé (20'765 heures contre 14'700 en 2018). Le dépannage familial est resté stable (7'875 heures contre 7'822 en 2018). Cette extension régulière a poussé le canton de Vaud à renouveler, dès 2019, sa participation pour cinq ans, en l'amplifiant à 450'000 francs (400'000 jusqu'à la fin de 2018). Ce soutien supplémentaire de l'Etat, additionné au concours de la FRV, de la Loterie Romande, et de la précieuse collaboration de l'Association des paysannes vaudoises, donne ainsi l'opportunité de faire face aux demandes de dépannage en cas de maladie, d'accident ou de service obligatoire au coût le plus bas.

Les prestations de dépannage agricole sans tarif préférentiel cofinancé se sont également accrues: en 2019, le boom de 4% s'explique par un contrat de prestations passé dans le cadre de la Fête des Vignerons. Le chiffre d'affaires de l'activité de gestion administrative du personnel connaît une croissance régulière depuis sa création (plus de 40'000 francs en 2019).

Le placement de personnel est en développement (40'000 francs de chiffre d'affaires). L'agriculture peine toutefois à recruter des candidats expérimentés. Les conditions de travail (salaire, horaires, etc.) s'avèrent être un frein pour les candidats. (suite en page 8)

EN CHIFFRES

AgriVit

3'559 exploitants affiliés
FRV

3'900 exploitants et collaborateurs agricoles membres de Prométerre

2'284 autres affiliés payant la CAP

769 cotisants au Pont AVS
209 bénéficiaires de rentes du pont AVS

FRP

1'468 employeurs assurés
4'255 employés assurés
1'971 adhérents à la prévoyance facultative
457 rentiers

SAD

744 cas d'accidents LAA
328 sinistres véhicules à moteur
111 sinistres RC et assurance de choses

SRPJ

562 nouveaux dossiers

Terrem-ploi

58'562 heures de dépannage agricole
8'607 heures de dépannage familial
244 placements et demandes d'autorisation de séjour
539 entreprises affiliées à la gestion administrative -
2'452 employés



La demande en dépannage agricole en cas de maladie ou d'accident a explosé en 2019.

(suite de la page 7)

PA 22 + et conjoint-e-s: le DAS a tout pour s'assurer

Face au projet de PA 22+ liant l'octroi des paiements directs avec une couverture sociale minimale des conjoint-e-s, Prométerre a souhaité se faire une idée globale aussi fiable que possible du niveau de couverture des conjoint-e-s, via un questionnaire anonyme. L'analyse des réponses n'a pas surpris outre mesure: grosso modo, la moitié des conjoint-e-s déclare être correctement assurée; plus du quart n'est pas renseigné à ce sujet et le reste déclare ne pas être assuré (*lire le Prométerre MAG du 9 avril 2020*).

Face à ce constat et forte de sa palette complète de produits, déjà existante, auprès du Département assurances, Prométerre a pris trois mesures immédiates pour sensibiliser plus encore aux assurances. L'équipe d'inspecteurs-conseillers a été renforcée de deux collaborateurs (quatre jusqu'ici) pour être plus proche et plus rapidement disponible pour les agriculteurs/trices vaudois-es, ainsi que pour visiter chaque exploitation tous les trois ans - une fréquence qui assure des couvertures d'assurance à jour. L'utilisation de synergies au sein de Prométerre et un renforcement de la communication sont également prévus. L'objectif est de vulgariser l'assurance, qui, certes s'est complexifiée avec le temps, mais demeure fondamentale pour protéger l'avenir des exploitations et de celles et ceux qui y vivent.

Six unités pour un Département

● Agrivit

Caisse de compensation AVS (gérée par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS)

● FRV

Allocations familiales professionnelles. Soutien au dépannage. Pont AVS. Assurance maladie et accidents des exploitants et assurance maladie des employés (en collaboration avec le Groupe mutuel)

● FRP

Prévoyance professionnelle obligatoire des employés. Prévoyance professionnelle facultative des exploitants

● SAD

Assurance accidents obligatoire des employés (LAA). Assurance RC privée et d'exploitation. Assurance de choses et des véhicules

● SRPJ

Protection juridique

● Terremploi

Dépannage agricole et familial, recrutement, placement et gestion administrative du personnel.

Le comité de Prométerre a mué en 2019

Le comité, emmené par le président Claude Baehler, se compose de huit présidents de région, de sept représentants des secteurs et de trois membres de droit. Il

siège dix fois l'an pour se prononcer sur les objets de votation, sur les prises de position de la défense professionnelle et est renseigné sur les affaires courantes.

Président		Claude Baehler	
Huit présidents de région		Sept représentants des secteurs	
Alpes	Janique Bonzon	Lait	Jean-Bernard Chevalley
Broye	Alain Cornamusaz et Sébastien Pasche*	Viande	Christophe Longchamp
Centre	Eric Hämmerli	Grande cultures	Athos Jaquiéry** Pascal Savary***
Chablais	Guy Stalder**/Erika Jordan****	Arboriculture	Christophe Mingard
Jura	Romain Bourgeois	Cultures maraîchères	Lorella Pfirter (vice-présidente)
La Côte	Jean-Charles Miaz	Vigne et vin	Olivier Chautems** Frédéric Blanc***
Nord vaudois	Françoise Gaudard Vez	Formation professionnelle	Mireille Pittet** Cosette Grin-Pinard***
Venoge	Jacky Pavillard		
Trois membres de droit			
Présidente de l'APV		Silvia Amaudruz	
Président du Groupe agricole du Grand Conseil		Philippe Jobin	
Co-présidente du conseil de la vulgarisation agricole		Sabine Bourgeois Bach	

*en raison du nouveau découpage des régions de mai 2017, la Broye était co-présidée jusqu'à la fin du mandat d'Alain Cornamusaz en mai 2019. Sébastien Pasche en est depuis l'unique président; **jusqu'à l'assemblée des délégué-e-s du 16 mai 2019; ***depuis le 16 mai 2019; ****élue statutairement par les délégués régionaux du Chablais, choix validé par l'assemblée des délégué-e-s.



Debout, de g. à dr., derrière: Romain Bourgeois, Erika Jordan, Eric Hämmerli, Sabine Bourgeois Bach, Sébastien Pasche, Pascal Savary, Claude Baehler (président), Jean-Bernard Chevalley, Christophe Longchamp et Jean-Charles Miaz. Devant: Cosette Grin-Pinard, Frédéric Blanc, Lorella Pfirter (vice-présidente), Silvia Amaudruz, Françoise Gaudard Vez, Janique Bonzon, Philippe Jobin, Jacky Pavillard. Manque: Christophe Mingard.

En bref

Faune sauvage

Malgré une forte hausse des tirs de régulation, les sangliers causent toujours plus de dégâts aux cultures et aux herbages. Outre les pertes de récolte, ils occasionnent aussi des inconvénients durables dans l'exploitation (casse de machines, salissement des fourrages). Prométerre a participé aux discussions avec l'Etat et les

chasseurs pour tenter d'améliorer la situation, en privilégiant la recherche de solutions qui soulagent les agriculteurs (tirs de gardiennage plutôt que clôturage systématique; simplification des annonces de dégâts; soutien aux travaux de remise en état). Des concertations étroites ont également suivi l'installation d'une meute de loups au Marchairuz (application spécifique d'alerte aux grands prédateurs) et

en vue de l'interdiction prochaine des produits répulsifs enr obant les semences de maïs et de tournesol (plan d'action contre les corvidés). Prométerre a obtenu que le règlement sur la faune, modifié en 2019, précise que les chiens des promeneurs doivent être tenus en laisse dans les pâturages occupés par du bétail. De plus, Prométerre soutient activement la détection des faons avant fenaisons. (CHA)